

Bulletin trimestriel
Trentième année. N° 117
2e trimestre 2010
Bureau de dépôt : 1470 Genappe
N° d'agrération : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1470 GENAPPE
6/1365

2010 - 0295
M^{me} Héraly, Marcelle
allée du Jaquemart 2/12
1400 Nivelles

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable :
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(Henri Vets, chaussée de Charleroi, 49, 1471 Loupoigne)

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

Bulletin d'information publié par
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

SOMMAIRE

<u>L'assemblée générale du 10 mars 2010</u>	2-3
<u>La conférence du docteur Siciliano</u>	3
<u>Assurance soins de santé - hospitalisation</u>	4
<u>Remboursement des frais médicaux et assimilés</u> (suite)	5
<u>Cotisation de solidarité</u>	6
<u>Poésie et prose poétique</u>	
Résultat du concours 2009	7
<i>Ode à un ami</i>	7
<i>A mon épouse bien aimée</i>	8
<i>T'entendre, t'aimer</i>	9
<i>Cri</i>	9
<i>Portrait d'un papy empressé !</i>	10
<i>Les pavés de la route</i>	10
<i>Espoir</i>	10
<u>Journée automnale 2010</u>	11-12
<u>Location d'appartement à La Panne</u>	12
<u>Réflexions personnelles sur le port du voile</u> .. Lucien Belvaux	13
<u>Congés et vacances 2010-2011</u>	14
<u>Petites annonces</u>	14
<u>Vivre la Wallonie</u>	15
<u>In memoriam</u>	16

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MARS 2010

Comme la loi l'exige, voici les points qui ont été abordés et les décisions prises lors de cette assemblée générale.

1. Lecture du PV de l'assemblée générale du 24 mars 2009, PV qui est approuvé.
2. Le président Victor Carlier fait le bilan des activités de l'association pendant l'année 2009 :
 - assurance-hospitalisation : contrat à améliorer si possible, contact avec le ministre-président Demotte et l'Administration ;
 - édition de 4 bulletin trimestriels ;
 - location d'appartements à La Panne ;
 - journée automnale à Ath et à Lessines qui fut de l'avis de tous les participants une grande réussite ;
 - voyage à Nice.

Pour le voyage automnal de 2010, projet de visite à Liège de la nouvelle gare et du musée du Grand Curtius.

3. Mme Héraly présente les comptes recettes et dépenses 2009, comptes qui sont approuvés à l'unanimité, les voici :

A. RECETTES

1. Cotisations (2009-2010)	7200,86
2. Excursions du 09-10-2009	2488,00
3. Remboursement d'un prêt	300,00
4. Intérêts	246,41
5. Location appartements	2687,91
6. Concours photos + poésie	14,00
7. Remboursement assurances Nice	55,00
8. Régularisation erreur Postchèque	0,09

Total A 12992,27

B. DÉPENSES

1. Secrétariat	398,98
2. Journée du 24.03.09 : 57 repas	570,00
3. Bulletin des Retraités : impression et expédition	3663,79
4. Excursion du 09.10.09	3004,00
5. Prêt accordé	700,00
6. Assurance responsabilité civile	304,26
7. Location appartements	2715,00
8. Précompte mobilier	36,96
9. Prix concours photos	150,00

Total B 11542,99

C. RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2009 : SOLDE CRÉDITEUR : A - B = 1449,28

4. Remise d'un cadeau à M. Vets pour sa collaboration durant de nombreuses années.

5. M. Van Malder a fait connaître notre association dans les différents établissements scolaires de sa région.

6. Le projet de transfert du siège social de notre association est post-posé.

La secrétaire : **Anne Lamoureux**

Le président : **Victor Carlier**

**COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DU DOCTEUR
MICHEL SICILIANO LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 10 MARS 2010**

Découvrir l'homéopathie.

L'exposé du Docteur Siciliano nous a captivés et permis de découvrir l'homéopathie en ce qu'elle est et surtout n'est pas. Beaucoup d'idées reçues ont été abordées et battues en brèche. Il ne s'agit pas d'une médecine se pratiquant sans examen ni diagnostic, par suggestion ou placebo ni facile à apprendre. Elle ne se limite pas non plus aux cas faciles ou bénins.

La conférence a été suivie par un débat animé et les témoignages enthousiastes de certains spectateurs soignés depuis des années de cette façon et s'en trouvant très satisfaits.

EXCURSION du vendredi 8 octobre 2010

à LIÈGE

INSCRIPTION : avant le 1er septembre

PAIEMENT : le 20 septembre au plus tard

ASSURANCE SOINS DE SANTÉ - HOSPITALISATION

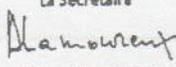
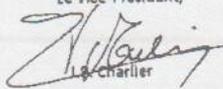
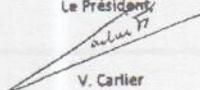
Dans la brochure précédente (n°116), vous avez eu connaissance des réponses du ministre-président R. Demotte et du député-bourgmestre D. Senesael à nos courriers du 19 octobre dernier : en résumé, ces deux personnes politiques, nous signalaient qu'ils n'avaient jamais reçu de nouvelles du ministre compétent de l'époque Mr Dupont et qu'en conséquence, ils interrogeaient la nouvelle ministre Mme Simonet.

A notre grand regret et au moment de rédiger cet article, force de constater que « RIEN NE BOUGE » alors que nous n'avons pas manqué d'écrire à nouveau au ministre-président du gouvernement de la C.F. (voir copie de notre lettre du 25 janvier 2010 ci-dessous).

Pour la rédaction de cette missive, nous avons utilisé les arguments qui se trouvaient dans la lettre du directeur général Goret, datée du 19 mai 2009 et publiée également dans le précédent bulletin.

En conclusion et sauf total revirement de la part des autorités de la C.F. et /ou d'Ethias, il faudra bien admettre qu'il existe 2 contrats d'assurance Soins de Santé, l'un souscrit par le service social du Ministère de la C.F. (très avantageux pour ses membres au point de vue paiement des primes) et l'autre (charges beaucoup plus élevées) souscrit par l'Association pour la Promotion du Service Social du Département et qui concerne tout le personnel (ACTIF COMME RETRAITÉ) des établissements d'enseignement organisé par la C.F..

J.P. Charlier

Aprafs a.s.b. association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire		
Siège social : 3, rue Emile VANDERVELDE 1400 NIVELLES		
Le 25 janvier 2010.		
<u>Secrétariat</u> : Chemin des 2 Maisons, 69/17 1200 BRUXELLES.	Monsieur R. DEMOTTE Ministre-Président du Gouvernement de La Communauté Française, Rue Dubreucq, 7 <u>7880- FLOBECQ.</u>	
<u>Objet</u> : Assurance Soins de Santé-Hospitalisation Discrimination envers le personnel des Ets d'enseignement de la C.F.		
<u>Vos réf.</u> : 09/RD/PaD/PYB/mw-014/57486		
Personne ressource : J.P. Charlier		
Monsieur le Ministre-Président,		
<p>Nous avons l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre du 10 décembre dernier concernant l'objet sous rubrique et nous vous en remercions vivement.</p> <p>Entretemps, nous avons obtenu, via deux administrateurs de notre ASBL qui se sont rendus auprès du Directeur du service social des écoles de la C.F., la copie de la lettre qui avait été adressée en son temps, à notre siège social (Ecole Normale de Nivelles) et que nous n'avons jamais reçue.</p> <p>Pour votre information, nous nous permettons de joindre à la présente, un exemplaire de ce courrier.</p> <p>Si celui-ci nous apporte pas mal de renseignements, bien que la comparaison soit faite entre les ACTIFS et les RETRAITÉS des écoles, nous restons néanmoins sur notre faim en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les raisons qui font que les primes d'assurance appliquées par Ethias entre les deux services sociaux (Ministère de la C.F. et Ecoles) sont différentes,- La dotation budgétaire du service social des écoles qui reste fixe depuis des années pour +/- 30.000 bénéficiaires alors qu'elle est déjà inférieure à celle octroyée au service social du Ministère et qui intéresse +/- 6.000 agents- En conséquence, nous nous interrogeons de savoir si la fusion des deux services sociaux ne serait pas bénéfique pour tous les travailleurs dépendant du Ministère de la Communauté française et dans la négative, ne serait-il pas possible d'adapter la dotation du service social des écoles au coût de la vie ? <p>D'avance, nous vous remercions de la suite réservée à ce dossier et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.</p>		
La Secrétaire  Mme A. Lamoureux	Pour le Conseil d'Administration : Le Vice-Président,  J.P. Charlier	Le Président  V. Carlier

REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX ET ASSIMILÉS

Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés accordés aux membres du personnel retraités des établissements d'enseignement, des centres psycho-médico-sociaux et des autres établissements organisés par la Communauté française, relevant de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française (suite à l'article paru page 9 du bulletin n°116).

Intervention dans les frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés.

A. Qui a droit à cette assistance ?

Les bénéficiaires du Service social exposés à des frais médicaux, à des frais pharmaceutiques, à des frais dentaires, à des frais d'opticien ou qui doivent s'acquitter du prix de prothèses diverses (appareils auditifs, orthodontie, ...).

B. Comment calcule-t-on l'intervention du Service social ?

Le comité de gestion du Service social fixe les modalités d'octroi de cette intervention dont le montant est déterminé après déduction de l'intervention de la mutuelle, d'une assurance maladie complémentaire ou de toute intervention d'un organisme quelconque, selon le barème ci-après :

- jusqu'à 991,57 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 70% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.115,52 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 65% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.239,47 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 60% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.363,41 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 55% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.487,36 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 50% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.611,31 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 45% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.735,25 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 40% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.859,20 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 35% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 1.983,15 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 30% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 2.107,09 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 25% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 2.231,04 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 20% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 2.354,99 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 15% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 2.478,94 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 10% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;
- jusqu'à 2.602,88 € de revenus mensuels nets cumulés, intervention de 5% des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés ;

En cas d'hospitalisation à l'étranger, le pourcentage d'intervention est déterminé par le comité de gestion du Service social en prenant comme base le prix de la journée d'entretien dans un établissement similaire situé dans le royaume.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS DIRECTEMENT AU SERVICE SOCIAL DU DÉPARTEMENT À BRUXELLES - TÉL 02/413 38 79 OU A M. CLAUDE VAN MALDER, ADMINISTRATEUR DE NOTRE ASBL - TÉL 02/354 65 77.

COTISATION DE SOLIDARITE

En vue des prochaines élections fédérales, du dimanche 13 juin prochain, le conseil d'administration de notre association a décidé d'écrire aux présidents des 4 grands partis politiques francophones concernant la suppression de la cotisation de solidarité. Ce courrier a été posté le 05 mai 2010.

Aprafs a.s.b.l.

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

Siège social : 13, rue Fief de Rognon, 1400 Nivelles.
N° d'entreprise : 449218876
Secrétariat : Chemin des 2 Maisons, 69/17
1200 Bruxelles.

Aux Président(e)s des quatre partis
Politiques francophones,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Notre Association qui regroupe tous les Retraités de l'Enseignement organisé par la Communauté française se permet de vous rappeler les promesses faites en 2007 par plusieurs partis politiques en ce qui concerne la suppression totale de la cotisation de solidarité appliquée sur les pensions.

A l'aube des prochaines élections fédérales, nous espérons que vous aurez à cœur de mettre cette disposition dans votre programme électoral et surtout de l'appliquer si votre parti est appelé à diriger le pays après le scrutin.

D'avance, nous vous remercions de la suite réservée à notre requête et nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments de haute considération.

Au nom de l'A.S.B.L. :

La Secrétaire,

Mme A. LAMOUREUX

Le Président,

V. CARLIER

POÉSIE, PROSE ET PROSE POÉTIQUE

Résultat du concours de poésie 2009 :

Le jury du concours 2009 était composé comme suit :

Présidente : Mme Christiane Philips

Membres : Mmes Jeannine Bultiau, Marcel Héraly, Irène Rinaldo et Anne-Marie Storm

Secrétaire : M. Henri Vets

Ce jury a sélectionné deux des oeuvres présentées et a ainsi désigné les lauréats du concours.

Le premier prix a été attribué à Mme Liliane COLLETTE pour « Ode à un ami ».

Ce poème a été lu le 10 mars devant l'assemblée générale par Mme la présidente du jury.

Le second prix a été attribué à M. Bernard JOB pour « A mon épouse bien aimée ».

Un prix spécial a récompensé M. Francis DUCHESNE pour l'ensemble des poèmes qu'il a présentés.

Ode à un ami

*Ce vendredi de janvier
Nous allons nous quitter
Toi, mon précieux genou gauche
Tu m'as bien servi, tu sais
Depuis ce méchant accident
A l'aube de mes dix-sept-ans
J'ai été insatiable avec toi.*

*Et je revis
Le Cervin, le mont Rose,
Le Mont Blanc et tant d'autres
Que tu m'as permis d'approcher*

*Et je parcours
Bois, futaies, fagnes
A pied et à cheval*

*Et je gravis
Les tours de Notre Dame
Le Campamile de Florence
Les théâtres d'Orange et de Taormina*

*Et je tais
Les vastitudes du Louvre, du British
Du Prado, des Offices*

*Et je me recueille
A Délos et Paestum
Fontfroide, Sénanque, Sérrabonne*

*Et j'arrête
Ivre aux bords du Bryce Canyon
Je chavire ...
Tu m'as donné à voir la beauté
Demain pardonne-moi mon infidélité*

*En cette fin de soixantaine
Je dois te confier à l'art
De mon chirurgien orthopédiste
Pour t'arracher à moi
Je ne veux qu'un grand artiste*

**Liliane COLLETTE (Spa)
1er prix du concours poésie 2009**

A mon épouse bien aimée

- I. *La musique adoucit les mœurs dit-on
Techno, hip-hop déhanchante je dis non
Musique calme ambiante ou feutrée je veux bien
Travailler relax au quotidien
A son écoute dans un calme olympien
La plume glissant sur le papier velin
Pour composer ce poème à tatons
Qui trouvera sa chute sans hésitation.*
- II. *Il me reste à trouver un thème central
Qui fera corps avec mon imagination
Le trouverais-je en ville ou en milieu rural
Ou tout simplement dans mon habitation.
Newton s'écria Eurêka j'ai trouvé !
Bon sang mais c'est bien sûr résolut Bourrel !
Vais-je les plagier ou trouver un nouvel
Echo : ça y est : le vide est comblé !*
- III. *Enfinement chez moi je resterai
Pour enfin vous communiquer
Le nom pour qui ce poème est dédié
Celle qui en retrait et avec humilité
Agit pour le bien de sa maisonnée
La mère de mes enfants, mon épouse adorée
Qui par son sourire éclaire son foyer
Et par ses conseils la vie à tracer.*
- IV. *C'est donc à toi, ma chérie
Grâce à ce concours de poésie
Que je dédie ces lignes versifiées
Lesquelles, si elles sont publiées
Apprendront aux lecteurs retraités
Combien notre amour au fil des années
L'un pour l'autre ne s'est jamais estompé
Constituant ainsi un public témoignage
A l'occasion de nos quarante ans de mariage.*

Bernard JOB (Bruxelles)
2e prix du concours poésie 2009

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc. , signalez-le au président de l'association. Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

Quelle que soit son ancienne fonction, tout(e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin : une poésie, une prose poétique, un texte en prose, un article sur la santé, sur l'environnement, etc .

T'entendre, t'aimer

*Petite fille que j'ai toujours aimée,
J'ai pu, ce jour, te contacter.
J'ai surmonté mes amertumes.
La Vierge m'a aidé ; quelle fortune !*

*Tu m'as parlé si gentiment !
Je t'ai parlé si tendrement !
Du passé faisons table rase !
Ne restons pas dans une impasse !*

*Je suis comme un ressuscité.
J'ai plein d'amour à te donner.
J'ai bien regardé tes photos,
Tout en restant dans un ghetto.*

*L'essentiel est d'encore s'aimer.
Ma demande est de t'embrasser.
Viens ma fille ; tout est oublié !
Je peux maintenant mourir d'aimer. Ton papa*

Francis DUCHESNE (Marchin)
Prix spécial du concours de poésie 2009

Cri

*Les sapins du bosquet,
La mousse des rochers,
L'or fauve des genêts...
Jusqu'aux fleurs du fossé...*

Tout me parle de toi.

*La bougie qui s'éteint,
Le soleil qui se lève,
Le rouge du matin,
Dans la nuit qui s'achève,*

Tout me parle de toi.

*Le vol de l'hirondelle,
L'abeille qui butine,
Le murmure du ruisseau
Qui baigne l'égline...*

Tout me parle de toi.

*Les senteurs du printemps,
La rosée du matin,
Le pollen des champs,
La poussière des chemins ...*

Me parlent aussi de toi.

*Un regard qui s'enflamme,
Une larme qui glisse,
Un baiser que réclament
Deux lèvres qui frémissent ...*

Me donnent envie de toi

Lucien BELVAUX (Charleroi)

Portrait d'un papy empressé !

*Chaque fois qu'il quitte sa maison pour venir chez moi
Papy Jack se sent obligé, il pense qu'il doit
Des potron-minet de chez Labasse rapporter
Cramique, pains chocolatés et croissants feuilletés.*

*Dès la veille il n'a de cesse de s'enquérir
De ce qui ferait plaisir à sa fille chérie
Qui pourtant rappelle et rapelle mais en vain
Que jamais au grand jamais elle ne mange le matin.*

*Hélas, quel que soit le nombre arrêté la veille
Et même si on retirait les sous de son escarcelle
Rien à faire, des croissants y en auraient à la pelle !*

*Mais ne croyez pas que cela nous fasse peur
Nous bouffons tout et redisons tous en coeur
Merci papy pour ces très bons croissants purs beurre !*

Catherine DELFOSSE (Namur)

Les pavés de la route

*Celui qui parcourt les pavés
En les bravant sans dommage,
Chaque jour, devra s'armer
D'un bien vertueux courage
Car une entorse l'y attend,
Il risque bien des faux pas
Et, l'humidité aidant,
L'équilibre est au plus bas.
Mais, s'il y parvient vraiment,
Sa vie sera récompense
Car l'audace, effrontément,
Est le gage de jouissance.*

*Il faut narguer les dangers
Et relever la gageure
Pour se sentir sublimé
Et défier l'aventure.
Les pavés des longs chemins
Sont les épreuves de la vie.
Imitant le fantassin,
Il faut bander l'énergie.
L'humain a de ces ressources
Qui permettent d'affronter,
Même au bout de sa course
Les dérapages rencontrés.*

Anne-Marie STORM (Bruxelles)

Espoir

*Quand l'espoir s'est noyé lors d'un jour angoissant,
Il n'y a qu'un rêveur pour y voir encor vie.
Quand la faille est profonde et les projets branlants,
Le rêve supplante tout et permet la survie.*

*Pensez aux doux moments de franche félicité,
Gardez les yeux tournés vers d'anciennes liesses,
Vous calmeriez vos peurs, vous sentant soulagé
Et sortirez du noir armé pour la grand'messe.*

*Vous rêverez heureux sans plus vous attarder
Sur le présent rustaud et ses sombres défaites
Regardant le futur et ses cieux irradiés
Qui vous préparent encor de fastueuses fêtes.*

Anne-Marie STORM (Bruxelles)

JOURNEE AUTOMNALE 2010

Cette année l'asbl A.P.R.A.F.S organisera l'automne excursion annuelle, accompagnée de visites guidées et d'un repas

le vendredi 8 octobre 2010 à Liège.

Programme de la journée.

- 1) A 10h30 : rassemblement des participants sur l'esplanade de la gare des Guillemins, côté fleuve ;
- 2) visite guidée, dont la durée est estimée à 1 heure, de la gare conçue par l'architecte espagnol Calatrava ;
- 3) trajet en bus n°1 ou n°4 de la gare des Guillemins à l'école d'hôtellerie de la ville de Liège ; durée : en principe, 12 minutes ; fréquence des deux lignes : 6-7 par heure, soit 14 bus/heure ; descendre deux arrêts après celui de la place St-Lambert, soit à l'arrêt Saint-Jean-Baptiste.
Pour ce trajet en bus, vous serez encadrés par des Liégeois.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte donnant la gratuité sur les transports du TEC.

- 4) A 12 h 15 : dîner à l'école d'hôtellerie et de tourisme de la ville de Liège, 13, rue Hors Château, 4000 Liège.
Le menu comprendra l'apéritif, une entrée, un plat, un dessert, l'eau et le vin ;
- 5) Trajet pédestre de 5 minutes pour rejoindre le Musée Grand Cursius, situé en Feronstrée, n°136 ;
- 6) Visite guidée générale du Musée ; durée estimée à 1 h 30 ;
- 7) Retour à la gare des Guillemins, en bus n°1 ou en bus n°4 ; monter Place Crève-Coeur, rue Hors Château ; durée du trajet : environ 14-15 minutes ; fréquence de passage de chaque ligne : voir point 3 ci-dessus.

Coût de la journée, comprenant visites guidées et repas : **40 euros**.

Cependant, pour les membres en règle de cotisation, l'association intervenant pour un montant de 5 euros, ce coût d'élèvera à **35 euros**.

Les personnes non-affiliées accompagnant un membre, ne bénéficieront pas de cette intervention. Pour elles, le coût sera donc de **40 euros**.

Le montant devra créditer pour le 20 septembre 2010 au plus tard le compte 000-133.76.46-16 de l'a.s.b.l. APRAFS.

Comment s'inscrire ?

Si vous désirez participer à cette journée, il se recommande de s'inscrire sans tarder et, en tout état de cause, **avant le 1er septembre, par lettre adressée à la responsable de la journée (voir ci-dessous) en indiquant votre numéro de matricule** repris dans l'adresse du Bulletin des Retraités que vous recevez.

Le nombre de places étant limité, seront retenues les 50 premières inscriptions, la date de la poste faisant foi.

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du versement (voir ci-dessus).

Adresse de la responsable de la journée : Denise Sallé-Hacquin
12, Avenue Rogier , bte 062
4000 Liège

La lettre mentionnera :

- nom et prénom
- adresse complète
- n° de téléphone à former pour vous joindre en cas de problèmes
- n° matricule (2010-●●●●)
- la (les) personnes qui vous accompagnera (ont) avec éventuellement, s'il(s) est(sont) membre(s), indication du matricule.

Vous venez en train

Vous avez 65 ans et :

- l'horaire de la SNCB vous permet de gagner Liège en prenant un train partant après 9h00 : le billet aller-retour vous reviendra à 5,20 euros ;

- si pour arriver à temps à Liège-Guillemins, vous devez prendre un train avant 9h 01, il se recommande d'acheter, à la gare de départ :

- * ET un billet à prix normal pour accomplir le trajet jusqu'à la gare la plus proche dont l'heure de départ du train se situe à 9h01 ou au-delà ;
- * ET un billet aller-retour vers Liège, au tarif senior de 5,20 euros.

Vous venez en voiture.

↳ Trois possibilités pour se garer :

- 1) Parking de la gare, accès par l'avenue de l'Observatoire, soit du côté colline.
Sortie n°26 de l'E25.
Coût : 2 euros l'heure avec maximum 16 euros pour la journée.
- 2) Soit, avec beaucoup de chance, sur la voie publique aux alentours de la gare.
Coût : 1 euro l'heure.
- 3) Soit au vaste parking relativement proche, sis rue du Plan Incliné, à 200 m de la gare.
Coût 7,60 euros pour un stationnement de plus de 4 heures et de moins de 15 heures.

Il serait vain de rechercher un emplacement de stationnement gratuit.

LOCATION D'APPARTEMENT À LA PANNE

A ce jour, reste à louer pour la période du vendredi 24 septembre au vendredi 1er octobre 2010, un appartement avec 2 chambres + un divan-lit de 2 personnes dans le living. Il est situé sur la digue au 3e étage de la résidence « Océan » (avec ascenseur & toutes commodités). Le prix de la location tout compris est de 275 euros pour la semaine.

Pour plus de renseignements et/ou inscription éventuelle, s'adresser à :

J.P. Charlier

28, La Voie qui monte à 5200 Malonne
Tél. : 081/44.51.78

REFLEXIONS PERSONNELLES SUR LE PORT DU VOILE. (À L'ÉCOLE)

“Obervateur civil et membre actif de plusieurs ONG, je visite, en priorité, les pays musulmans, de la Bosnie-Herzégovine au Sahara-Occidental, en passant par la Cisjordanie, Gaza, la Tunisie et le Mali.

Première constatation : dans tous ces pays, peu d'adolescentes et peu de jeunes femmes portent le voile.

Deuxième constatation : à la suite d'évènements tragiques, blocus, agressions armées, humiliations diverses, diabolisation d'une communauté, l'attitude des femmes se radicalise et se manifeste par un repli identitaire qui se traduit par une augmentation des femmes voilées.

La question religieuse me semble être une excuse nullement justifiée ; le Coran est identique dans tous les pays musulmans et les Maliennes, les Bosniaques, les Sahraouies sont aussi respectueuses des sourates du Coran que les gamines de Schaerbeek et celles qui manifestent devant le Lycée Vauban à Charleroi. Gardons-nous de jugements trop hâtifs car il ne s'agit pas toujours d'une preuve de soumission. Je connais de jeunes intellectuelles belges (médecins et enseignantes) qui portent le voile par conviction parfois, par fantaisie, par excentricité ou par contestation souvent (tous les goûts sont dans la nature).

*Autre chose est le repli communautaire et dans ce domaine, interrogeons-nous sur notre part de responsabilité. Le port du voile s'est amplifié depuis les attentats du 11 septembre, contre les tours du W.T.C. . A cette époque, nous avons commis l'erreur de considérer les étrangers d'origine maghrébine, comme des terroristes en puissance, des musulmans fanatiques. Si à cette attitude ostensiblement affichée, viennent s'ajouter la méfiance des autochtones, des agressions racistes, délibérées et pas toujours justifiées des forces de l'ordre, la discrimination inique dont ils sont victimes lorsqu'ils sont à la recherche d'un logement convenable, d'un job alors qu'ils **possèdent** les qualifications requises, d'une inscription dans un établissement scolaire de leur choix, on comprend mieux ce besoin de se rassembler, de s'affirmer d'une façon ou d'une autre et de se faire respecter.*

Entre nous, cette réaction est largement justifiée et plus acceptable, plus pacifique que les actes de vandalisme, les vols et les incendies de voitures. Je crois aussi que notre approche doit être différente et positive. Tendons-leur la main, dialoguons avec eux, essayons écouter leurs revendications et de trouver des solutions à leurs problèmes, acceptons leurs différences, favorisons, pour leurs enfants, l'accès aux études supérieures ... aidons et encourageons ceux qui militent et se battent pour un Islam plus humain, moins rétrograde et respectueux des droits des femmes et des hommes.

Ceci ne veut pas dire que nous devons être des naïfs. La tolérance qui fait partie de notre éthique laïque, ne doit pas nous faire oublier que nous avons des valeurs à défendre. Le respect des valeurs des uns et des autres doit être obligatoirement imposé.

*En conclusion, en dehors de la burka qui doit être **INTERDITE** pour des raisons d'hygiène et de sécurité, mes affinités philosophiques et politiques me recommandent d'être prudent quant à la condamnation généralisée du port du voile. Si ce dernier est motivé pour des raisons religieuses ou de soumission, il doit être prohibé. S'il est porté pour d'autres raisons, je suis trop respectueux de la Liberté individuelle pour m'y opposer”.*

Lucien BELVAUX

**ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011 : CONGES ET VACANCES
POUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE**

Rentrée scolaire	mercredi 1er septembre 2010
Fête de la Communauté française	lundi 27 septembre 2010
Congé d'automne	du lundi 1er novembre 2010 au vendredi 5 novembre 2010
Commémoration du 11 novembre	jeudi 11 novembre 2010
Congé	vendredi 12 novembre 2010
Vacances d'hiver	du lundi 27 décembre 2010 au vendredi 7 janvier 2011
Congé de carnaval	du lundi 7 mars 2011 au vendredi 11 mars 2011
Vacances de printemps	du lundi 11 avril 2011 au vendredi 22 avril 2011
Lundi de pâques	lundi 25 avril 2011
Ascension	jeudi 2 juin 2011
Pentecôte	lundi 13 juin 2011

PETITES ANNONCES

- A vendre oeuvres complètes d'Honoré de Balzac - 40 volumes comprenant la comédie humaine (33), le théâtre (2), les contes drolatiques (2), des oeuvres diverses (3), illustrations gravées sur bois.

Editeur : Louis Conard, Paris - Prix 180 euros - Tél. 071/38.53.90.

- A vendre collections diverses 1) véhicules militaires Solido Dinky - 2) véhicules de T. Publics et agricoles - 3) voitures Dinky Georgy Matchbox - 4) signature authentifiée de la petite fille (religieuse) du général Patton venue en 1984 à Bastogne . Tél. 063/22.14.25.

- En vue de récolter des fonds pour l'action humanitaire « ONG MEDECIN DE L'ESPOIR », je vends un équipement complet de ski alpin comprenant une paire de skis (Dynapro) + bâtons + paire de chaussures rouges (42/43) + paire d'après-ski + lunettes (carrera) + gants en cuir + salopette de ski. Pour les collectionneurs et fans de cinéma ou de Lucas Belvaux, également à vendre uniforme d'enfant de troupe dans son 1er rôle de « ALLONS ENFANTS » de Yves Boisset - Affiches de diverses dimensions de ses premiers films, photos de tournage, articles de presse, etc... Tél. : 071/66.94.87.

- France : à louer studio équipé pour 4 pers. Max. , à proximité du lac Saint Point (sud de Pontarlier dans le Doubs et à 15 km de la Suisse) 900 m d'altitude. Endroit calme, idéal pour la marche, VTT, détente, visites... près des pistes de ski. Tél. : 071/71 21 74.

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, loc. splendide appt 2/6 pers. lux. équipé - très grand confort - immense terrasse sud-vue splendide- soleil - centre thermal - belles prom. ski-etc. Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos, Tél. : 02/653 35 25.

- Souhaite échanger, pour collection, petits savons d'hôtels et flacons de parfum. Peut aussi offrir sacs en papier et carrés de sucre. Tél. 065/65.21.90.

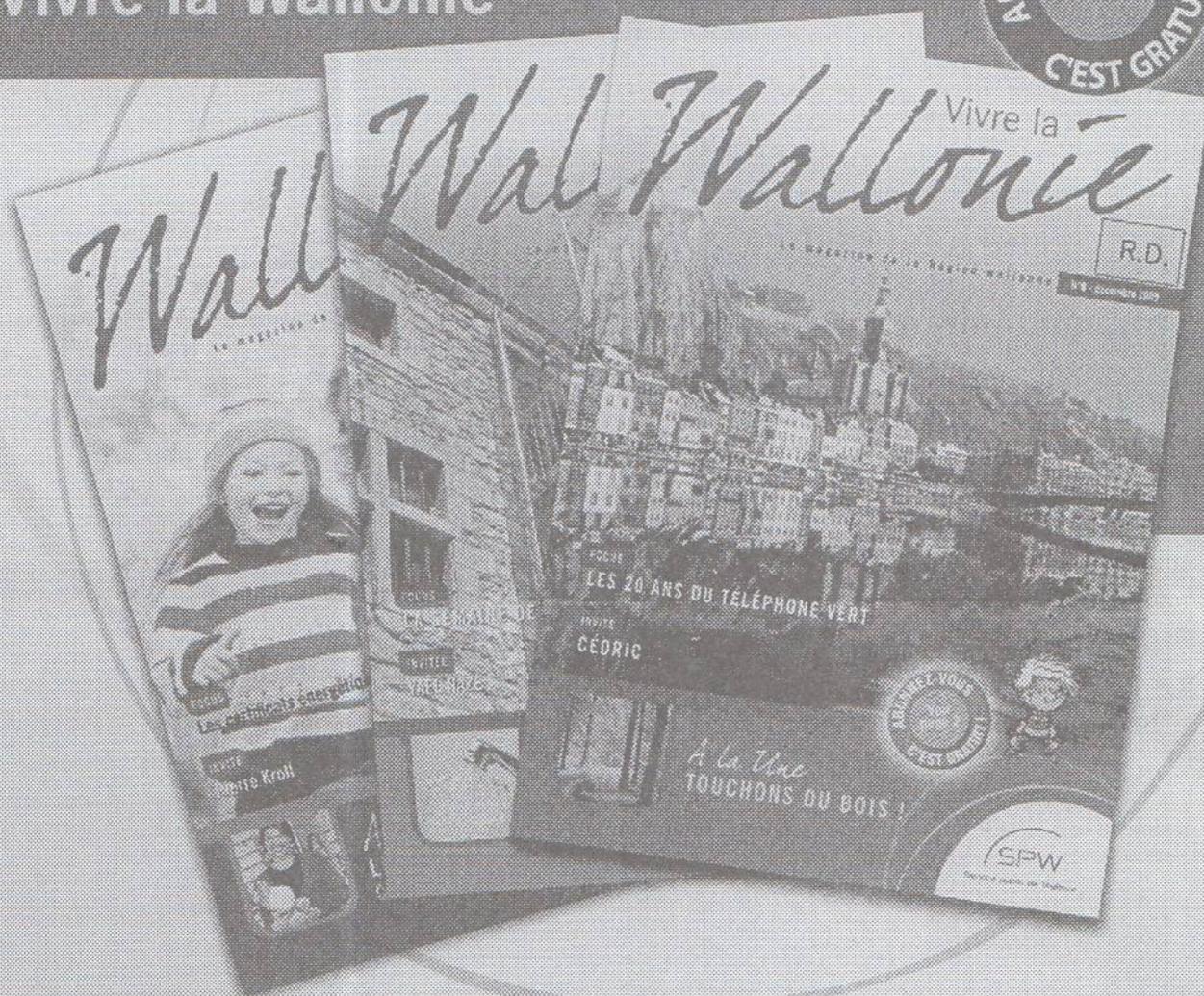
- www.art-mains-magiques.be : organise des ateliers créatifs (enfants, ados, adultes), conférences ... etc . Tél. 0475/80.74.89.

- A vendre matériel divers : bûches électr. + chenets pour chem. décor. (25 euros), enregistr. à bandes (20 euros), mach. à écr. porta. (12 euros), mach. à écr. fixe (15 euros), couverts en argent (15 euros/pièce), albums Spirou (10 euros/ pièce). Tél. 067/21 22 53.

Pour la publication d'une petite annonce dans deux numéros consécutifs du Bulletin des Retraités, adresser votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28, rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

Découvrez

le magazine de la Région wallonne
Vivre la Wallonie



Gratuit, sans publicité, Vivre la Wallonie est diffusé 4 fois par an.

En 32 pages, le magazine développe une approche informative pratique et didactique, compréhensible pour chacun, ponctuée de schémas, de chiffres-clés et de renseignements utiles sur les actions des acteurs publics régionaux.

Abonnez-vous

Comment ?

sur le site www.wallonie.be
en téléphonant au numéro vert : 0800-1 1901

SPW

Service public de Wallonie

IN MEMORIAM

- Le 7 mars 2009, est décédé à Uccle Jacques PASTUR, éducateur honoraire de l'Athénée royal de Braine-l'Alleud. Il était né à Braine-l'Alleud le 07 juin 1930.
- Le 13 novembre 2009, est décédée à Ottignies Nelly GILLET, épouse Jacques MORDANT, professeur honoraire (mathématique) du Lycée Vésale à Etterbeek. Elle était née à Lille le 22 mai 1940.
- Le 19 novembre 2009, est décédé à Braine-l'Alleud Ernest DALEBROUX professeur honoraire (géographie) de l'Athénée royal de Braine-l'Alleud. Il était né à Gilly le 13 novembre 1918.
- Le 28 janvier 2010, est décédé à Nivelles Edmond LINSMAUX, professeur honoraire (langue maternelle) de l'École normale moyenne de Nivelles. Il était né à Herstal le 16 décembre 1916. Ses funérailles ont été célébrées à Nivelles le 02 février.
- Le 29 janvier 2010, est décédée à Soignies Agnès LAMBERT, professeur honoraire du Lycée royal de Braine-l'Alleud. Elle était née à Soignies le 28 avril 1924. Ses funérailles ont eu lieu à Soignies le 04 février.
- Le 10 février 2010, est décédé à Bruxelles Anne-Marie CROMBAIN, épouse Jean-Paul DUPONT, professeur honoraire (arts plastiques appliqués section étalage) de l'Institut technique Sébastien Vauban de Ath. Elle était née à Ath le 14 juillet 1947. Ses funérailles ont eu lieu à Ath le 16 février.
- Le 19 février 2010, est décédé à Montigny-le-Tilleul Emile HENRY, préfet honoraire de l'Athénée royal de Jumet. Il était né à Gosselies le 11 novembre 1919. Ses funérailles ont eu lieu à Gilly le 25 février.
- Le 10 mars 2010, est décédé à Frasnes-lez-Buissenal Paul BASTIEN fondateur et ancien directeur de l'École d'enseignement spécialisé de Frasnes-lez-Anwaing. Il était né à Brugelette le 14 septembre 1923.
- Le 11 mars 2011, est décédé à Bruxelles Christian VERCAMMEN, vérificateur principal à l'Enseignement supérieur de la Communauté française. Il était né à Jauche le 13 septembre 1945. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 17 mars.
- Le 16 mars 2010, est décédée à Mouscron Julienne KEMPS-VERWEEN professeur honoraire (sténo-dactylo) de l'Athénée royal de Mouscron et de l'Institut technique de l'Etat (jour et promotion sociale) de Mouscron. Elle était née à Mouscron le 15 février 1913.
- Le 18 mars 2010, est décédé à Liège le baron Albert de SCOVILLE, docteur en médecine, professeur émérite de l'Université de Liège, secrétaire perpétuel de l'Association royale de médecine de Belgique de 1970 à 2004. Il était né à Tiff le 08 février 1922. Ses funérailles ont eu lieu à Liège le 24 mars.
- Le 27 mars 2010, est décédé à Uccle Francis CAPAERT, professeur honoraire (langue maternelle) de l'Athénée royal de Forest. Il était né à Ixelles le 30 août 1925.
- Le 10 avril 2010, est décédé à Nivelles l'abbé André MOËNS, ancien professeur de religion catholique de l'Athénée royal de Nivelles. Il était né à Ixelles le 02 novembre 1931. Ses funérailles ont eu lieu à Nivelles le 16 avril.
- Le 20 avril 2010 ont eu lieu les funérailles de Jean-Michel BRAIBANT professeur d'éducation physique à l'Athénée royal de Fleurus, chargé de mission à la Fédération sportive de l'enseignement organisé par la Communauté française.
- Le 02 mai 2010, est décédé à Schaerbeek René DUMOULIN, professeur honoraire de l'Athénée royal André Vésale d'Etterbeek. Il était né à Wandre le 08 septembre 1919. Ses funérailles ont eu lieu à Grivegnée le 07 mai.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au 49, chaussée de Charleroi, 1471 Loupoigne les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, etc.).

Six euros pour l'année 2010

POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite
active, fraternelle et solidaire

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **000-133 76 46-16** à l'aide d'un virement ordinaire

ou à l'aide d'un virement européen au compte **IBAN - BE72 0001 3376 4616**

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année civile qui paraîtront à partir
de la date de votre versement .

Responsable de la trésorerie : Marcelle Héraly Tél. 067-21.32.37

Responsable de l'expédition : Henri Vets Tél. 067-77.28.82